



Déclaration préalable de l'Unsa Education pour le CTSD du 29 juin 2021

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

La rentrée se fera après 18 mois de crise sanitaire, où ont alterné, sur des rythmes différents selon les territoires, périodes d'enseignement à distance, ou hybride, ou en présentiel. Pour tous, de la maternelle au lycée, les situations d'enseignement ont été contraintes par les mesures sanitaires. Les défis pédagogiques et éducatifs à relever par des personnels fortement éprouvés sont considérables.

L'Unsa éducation avait déjà dénoncé le budget 2021 adopté en décembre dernier. Nous dénonçons toujours la suppression de 1887 postes d'enseignants, notamment dans le 2nd degré. Ce n'est pas leur compensation par des heures supplémentaires, ni le recours à la mise en responsabilité directe d'étudiants en alternance dans le 1^{er} et le 2nd degré qui peuvent résoudre l'insuffisance des moyens. De plus le déficit des postes de psychologues de l'Education nationale, de CPE, d'AED, et d'AESH, et la diminution de places aux concours de recrutement contribuent à dégrader la qualité de l'encadrement et l'accompagnement éducatif et pédagogique.

Pour réussir à dépasser les conséquences de la crise sanitaire et garantir un service public d'éducation de qualité, l'Unsa éducation demande que les moyens alloués à l'Ecole soient abondés significativement. Il est encore temps.

Pour notre département, la dotation ministérielle ne suffit pas à compenser les inégalités territoriales. Les dédoublements sont une avancée mais ils masquent des classes surchargées.

Nous vous alertons sur la situation de quelques écoles : l'école de Pontavert et l'école élémentaire Henri Wallon de Gauchy. Nous nous étonnons de l'annonce de la suppression du poste mis à disposition de la Ligue de l'enseignement (ex fédération des œuvres laïques). Nous souhaitons avoir des précisions sur un poste UEE de l'IME qui arriverait sur l'école Aubryet Desjardins de St Quentin à la rentrée de septembre.